

Paris, le 8 décembre 2011
N° 23-11

Suspension du contrat de liquidité



Afin de faciliter les opérations de distribution des actions MAUREL & PROM NIGERIA aux actionnaires de MAUREL & PROM, MAUREL & PROM annonce que le contrat de liquidité conclu avec Natixis sera suspendu à compter du 9 décembre 2011.

La distribution des actions MAUREL & PROM NIGERIA aux actionnaires de MAUREL & PROM reste conditionnée à l'approbation des actionnaires de MAUREL & PROM, réunis en assemblée générale le 12 décembre 2011.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel au 30 juin 2011 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 24.446 titres MAUREL & PROM
- 2.597.000,15 euros

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

INFLUENCES

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A – CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**